

Intitulé du Groupe de Travail : « Perturbateurs endocriniens »

Les candidats doivent posséder des compétences dans les domaines suivants :

✂ Compétences scientifiques et techniques

- Toxicologie générale et/ou réglementaire ;
- Ecotoxicologie ;
- Endocrinologie expérimentale et/ou clinique ;
- Identification et caractérisation des effets sur la santé : endocrinologie, biologie de la reproduction, toxicologie clinique et/ou expérimentale en lien avec la reproduction et/ou les perturbations endocrines, métabolisme, neurodéveloppement, cancers hormono-dépendants ;
- Médecine en lien avec les troubles des fonctions de la reproduction ou du système endocrinien, période périnatale ;
- Biosurveillance, techniques d'analyse dans les matrices biologiques ;
- Evaluation quantitative des risques sanitaires (identification et évaluation des dangers, caractérisation des risques) ;
- Biostatistique - modélisation pharmaco-cinétique à base physiologique ;
- Epidémiologie descriptive et analytique.

✂ Compétences générales

- Santé et environnement, santé publique ;
- Santé et sécurité au travail.